



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 6 JUILLET 2020

N°2020-39

L'an deux mille vingt et le lundi 6 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 29 juin 2020

Date d’Affichage : 29 juin 2020

PRESENTS : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BOUCHERON, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

SECRÉTAIRE : M. Alain BESNAULT

Nombre de membres afférents au CM : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15

Objet de la délibération : **Signature d'un contrat pour une ligne de Trésorerie**

Dans l'attente des subventions et dotations de l'État pour le financement des opérations d'investissement, Monsieur le Maire explique avoir sollicité le Crédit Agricole pour le renouvellement de la ligne de trésorerie sur l'année 2020, pour un montant de 150 000 €.

Il rappelle que le précédent contrat signé avec le Crédit Agricole a expiré depuis le 6 février dernier et que la ligne de trésorerie n'a pas été utilisée sur l'année 2019.

L'offre proposée :

- *Montant* : 150.000,00 €
- *Durée* : 12 mois
- *Taux* : EURIBOR 3 Mois moyenné avec un taux plancher 0,00 % + marge de 0,93 %.
- *Commission d'engagement* : 0,15 % du montant total de la ligne avec un minimum de perception de 120€.

APRÈS EXPOSÉ ET DELIBERATION, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat avec le Crédit Agricole pour l'année 2020.

Au Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 7 juillet 2020



Le Maire,

Géry WIBAUX

AR PREFECTURE

086-218601862-20200707-D2020_39-DE
Regu le 07/07/2020